

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	PARIS(PAJOL)	Numéro	7510057809
Adresse du site	98, rue Riquet	Hauteur	R+6 (20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes multi-technologie pour la 2G/3G/4G/5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz pour la 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes multi-technologie pour la 5G (fréquence 3500 MHz et faisceau orientable) et la 2G/3G/4G/5G (fréquences : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz et faisceau fixe), orientées vers les azimuts 20°, 140° et 230°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 7m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 20° : R+4 Azimut 230° : R+4
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 5V/m ; 140° < 5V/m ; 230° < 5V/m 5G (3500) : 20° < 5V/m ; 140° < 5V/m ; 230° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24,40m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	3 nouvelles antennes intégrées dans 2 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques seront placés en toiture de l'immeuble

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.E.PU GUADELOUPE	2 rue de la Guadeloupe	10m	Non	100m	0.113 V/M
Multi-accueil	9 ter rue de la Guadeloupe	19m	Non	87m	0.217 V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



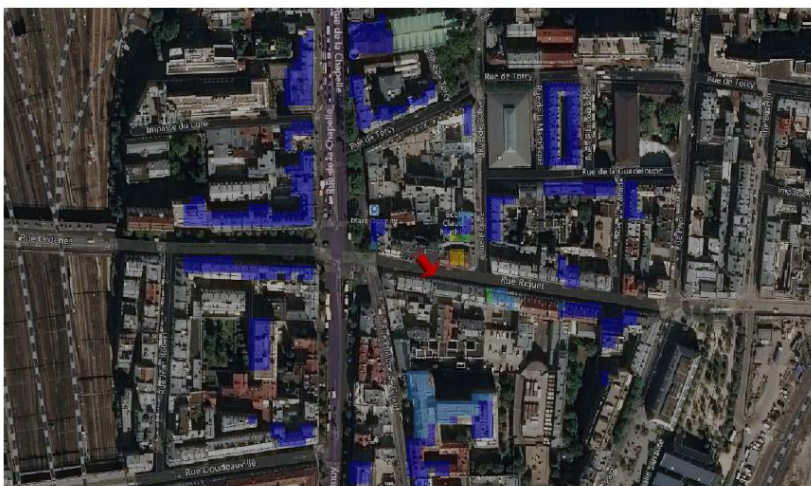
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	15.5 m	20.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	20.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

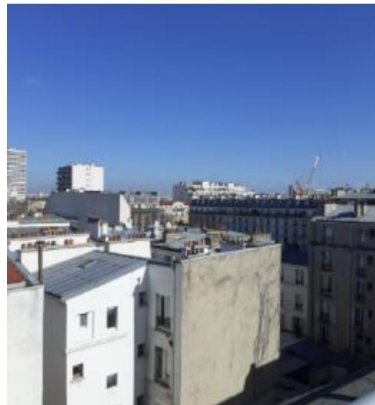


APRÈS

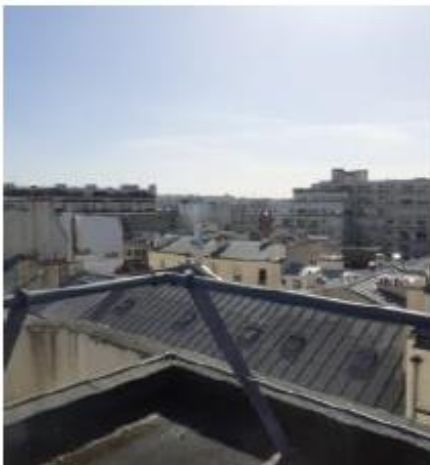


Vue des Azimuts

AZIMUT 20°



AZIMUT 140°



AZIMUT 230

